

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article884>

Editorial

La chasse, un patrimoine culturel

- Revue N°64 -

Date de mise en ligne : mardi 30 septembre 2014

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

La chasse est un sujet qui fait débat, qui fâche, qui soulève des passions et comme toujours dans ce genre de situation, les extrêmes occupent le terrain et s'imposent bien souvent avec force sur le devant de la scène.

Faut-il rappeler que depuis la Révolution (04 août 1789), la chasse est un loisir démocratique qui s'inscrit dans une tradition tout en restant néanmoins un attribut du droit de propriété ?

Dans tous nos villages d'Argonne, l'ouverture est toujours attendue, une « remise assurée » est toujours une émotion partagée.

Les « anti » vous diront bien volontiers que la chasse est un acte de cruauté mais s'interrogent-ils sur l'origine de leur « côtelette » dans leurs assiettes, visitent-ils les abattoirs industriels, assistent-ils au sacrifice rituel, imaginent-ils la manière dont le lapin a été tué pour en faire un excellent civet qu'ils partagent bien souvent ? Tout est question d'équilibre, de mesure, de philosophie.

On peut être pour, on peut être contre, mais assurément on doit se respecter. Il est évident que la chasse favorise la mixité sociale, la convivialité. De surcroît, les chasseurs ne se contentent pas d'être simples usagers de la nature, ils en sont aussi les gardiens, les acteurs de la biodiversité et bien souvent les financeurs.

La chasse favorise la transmission des connaissances, veille à l'équilibre de la faune, protège et améliore le paysage (la réimplantation des haies). Certains pays ont aboli la chasse et le regrettent aujourd'hui, régulent les espèces en utilisant l'argent du contribuable, emploient des méthodes qui laissent parfois pantois à l'instar de la Hollande qui empoisonne les « oies » à grande échelle.

Chez nous, la chasse a encore la raison d'être une activité économique prospère qui génère de la richesse, crée des emplois (restauration, armurerie, habillement), valorise le patrimoine naturel et cela sans risque de délocalisation.

Certes, aujourd'hui on ne chasse plus pour se nourrir, fort heureusement. Les braconniers comme les viandards se font rares et personne ne conteste que toutes les espèces animales doivent être protégées pour l'équilibre de la nature.

Si la chasse a été autrefois le premier moyen de subsistance de nos ancêtres préhistoriques avant de devenir le privilège des rois et des seigneurs, la chasse doit être considérée aujourd'hui comme un maillon du développement durable. Un acte incontestable de responsabilité et de liberté.

Bonne lecture du n°64.

Patrick Desingly, Président.